



SESSION 2010

CLASSES DE PREMIÈRE

HISTOIRE

Dans la charte d'Amiens adoptée le 13 octobre 1906 par la Confédération Générale des travailleurs (C.G.T), à l'occasion de son 9^e congrès, on relève : « le syndicalisme cible deux priorités ; l'œuvre revendicative quotidienne et l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste avec comme moyen d'action la grève générale... »

Discutez ce point de vue.